

■ **Fondinvest SA**, à Lausanne, opérations immobilières (FOSC du 23.02.2004, p. 16). Statuts modifiés le 13 avril 2004. Le capital actions de CHF 100'000 est désormais entièrement libéré. Capital-actions porté de CHF 100'000 à CHF 2'000'000 par l'émission de 1'900 actions de CHF 1'000. Capital-actions entièrement libéré: CHF 2'000'000, divisé en 2'000 actions au porteur de CHF 1'000. Suppression de la restriction quant à la transmissibilité des actions.

Journal no 4131 du 20.04.2004  
(02231700 / CH-550.0.116.541-5)